Énoncé de réaction - Cicindèle à grandes taches de Gibson

18 décembre, 2013

Nom commun : Cicindèle à grandes taches de Gibson
Nom scientifique : *Cicindela formosa gibsoni*

Évaluation de la situation de l'espèce par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) : Menacée

Comment le ministre de l'Environnement se propose de réagir à l'évaluation : Le ministre de l'Environnement transmettra l'évaluation du COSEPAC sur Cicindèle à grandes taches de Gibson au gouverneur en conseil dès que possible après la clôture de la période de consultation normale. Le ministre de l'Environnement consultera les gouvernements de l'Alberta et de la Saskatchewan, les peuples autochtones, les intervenants ainsi que le public quant à la décision d'ajouter ou non Cicindèle à grandes taches de Gibson à la *Liste des espèces en péril* (Annexe 1) en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* comme espèce menacée.

Une fois qu'une espèce a été évaluée par le COSEPAC, des étapes supplémentaires doivent être réalisées avant que l'espèce puisse être ajoutée à l'Annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter Le processus d'inscription des espèces sauvages en vertu de la LEP.

Justification de la désignation par le COSEPAC : Cette sous-espèce très restreinte, dont la plupart des populations sont au Canada, nécessite des zones de dunes dégagées. Cet habitat est en déclin dans les Prairies par suite de la tendance à la stabilisation des dunes. La perte de processus écologiques historiques comme l'érosion provoquée par les bisons, les feux, et les activités de la population autochtone, ainsi que les accélérateurs possibles tels que l'augmentation de CO_2 dans l'atmosphère, le dépôt d'azote, et les espèces végétales exotiques envahissantes, peuvent aussi être des facteurs importants dans la réduction des zones de sable dégagées. Il y aurait moins de 73 sites et une possibilité de disparition de 10 % d'ici les 100 prochaines années selon les taux de déclin des dunes dégagées.

Présence au Canada : Alberta, Saskatchewan

Ministre(s) compétent(s) :
Ministre de l'Environnement du Canada

Territoire(s) et province(s) qui doivent être consulté(s) :
Alberta
Saskatchewan